

« 1 000 bénévoles pour un Carnet de Vie » Projet pilote 2005-2006



LE CARNET DE VIE DU BENEVOLE

Nous recherchons 1000 candidats parmi l'ensemble
des bénévoles des associations sportives du territoire

Pour tester le futur Carnet de Vie du bénévole.

Ainsi, vous prendrez part à la création d'un outil qui pourrait
bien être celui des bénévoles de demain...

Retournez le bulletin ci-joint par courrier
ou par fax ou inscrivez-vous directement en ligne sur le site
www.franceolympique.com
à la rubrique « vie associative ».

engagement



twas sports - RCS : 78435427600023 - PHOTO : Fédération Française de Judo



CNOSF – Maison du Sport Français
1, avenue Pierre-de-Coubertin 75640 PARIS Cedex 13
Téléphone : 01 40 78 28 00 – Télécopie : 01 40 78 29 51
Contact : Gaëlle GLOANEC - mail : carnetdeviedubenevole@cnosf.org

« Mieux qu'un CV, un Carnet de Vie du bénévole. »

La Loi 1901 et le bénévolat sportif

Depuis la loi du 1^{er} juillet 1901, le monde associatif est le lieu privilégié de l'engagement bénévole.

Le bénévolat est une activité associée au développement personnel. Il est un moyen par excellence de créativité, de découverte de soi et d'autrui, de développement de nouveaux centres d'intérêt, d'exploration de ses capacités et d'engagement dans la société.

Or, cet engagement de l'individu, libre, volontaire et gratuit, mérite une considération toute particulière dans le secteur associatif sportif.

Nelson PAILLOU disait : « si l'on veut que le sport ait un avenir, il faut qu'il soit humain ».

Permettre l'inventaire et favoriser la reconnaissance des expériences développées au sein des associations sportives est un des enjeux du bénévolat de demain.



La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

La loi de modernisation sociale de janvier 2002 met en avant la reconnaissance des acquis tirés de l'expérience, qu'elle soit salariée ou bénévole.

L'expérience bénévole devient un terrain d'acquisition de compétences à part entière.

Mais le candidat, dont l'origine de la compétence acquise est bénévole, doit en faire la preuve.

Encore faut-il qu'il s'en souvienne et qu'il conserve des traces de son parcours bénévole.



Le Carnet de Vie du bénévole du CNOSF

Un outil électronique de collecte des expériences bénévoles permettant la capitalisation de données tout au long de sa vie.

Pourquoi le Carnet de Vie du bénévole ?

Au profit de l'association sportive

- Pour formaliser les tâches de chacun des acteurs d'une équipe bénévole
- Pour passer la main à son successeur
- Pour s'engager dans une nouvelle association
- Pour repérer des compétences bénévoles spécifiques

Pour faire valoir son expérience bénévole

- Pour entrer en formation
- Pour trouver un nouvel emploi
- Pour évoluer professionnellement
- Pour prétendre à une validation des acquis de l'expérience (VAE)

Au profit de son développement personnel

Un outil au service du développement associatif personnel